

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR
GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président
Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres
entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as
Second Class Matter.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—
Six mois ..... \$7.50
Trois mois ..... 4.75
Un mois ..... 1.50

Prix de l'Abonnement
EDITION SEMAIDAIRE.

Pour les Etats-Unis—
Six mois ..... \$3.00
Trois mois ..... 1.50
Un mois ..... .75

Prix de l'Abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—
Six mois ..... \$1.00
Trois mois ..... .50
Un mois ..... .25

Pour les petites annonces de demandes,
ventes, locations, etc., qui se soldent au prix
réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page
du journal.

L'Abéille est en vente au kiosque de journaux
du "Times Square Building", à New-
York.

Chronique
de la Ville

Corps retrouvé

Le corps de John Doyle, âgé de 14
ans, 717 avenue Brooklyn, a été retiré
du fleuve hier. Il était le frère de
William Doyle, 11 ans, dont le corps a
été retrouvé avant hier.

Collision

Une collision a eu lieu au coin des
rues Thalia et Camp, entre un véhicule
conduit par Joseph Triccoli, 58 ans,
3132 rue Laurel, et un tramway de la
ligne Henry Clay. Le véhicule a été
presque détruit. Triccoli a été
contusionné à l'épaule droite, et les dé-
gâts au filet protecteur du tramway, se
montent à 17 dollars.

Ex-forcat écroué

Geo. Smith, "alias" Walter Leonard,
alias Walter Powell, noir, ancien for-
cat, du pénitencier de Tennessee, a été
arrêté et écroué. Il avait en sa pos-
sésion trois montres en or, et plu-
sieurs stylographes.

Tentative de suicide

Andrew Rosser, arriremeur, âgé de 39
ans, demeurant 509 rue Sixième, s'est
franché la gorge, hier soir, avec un ras-
oir. Il a été transporté à l'hôpital de
la Charité. Les médecins ont peu d'es-
poir qu'il survive à sa blessure.

Procès décidé

Le procès de la Société Protectrice
de l'Enfance, contre la Commission des
Léveés pour la paroisse d'Orléans, ré-
clamant \$75,000 pour la valeur de la
propriété, dont a fait usage la commis-
sion pour la construction de la nou-
velle levée à travers la propriété de la
société, sur l'avenue Jordan, a été dé-
cidé à la Cour Civile de District. Le
jury dans son verdict, a accordé \$22-
590.91 à la société. On ne croit pas
que la commission fasse un appel de-
vant la Cour Suprême.

AVIS

Consulat de France à la
Nouvelle Orléans

Le Consul Général de la République
Française à la Nouvelle Orléans, a
l'honneur d'informer les réservistes
exemptés, réformés et du service
auxiliaire qu'ils doivent se présenter
sans retard au Consulat, 522 rue
Bourbon, pour y recevoir une com-
munication les concernant.

Jeune homme tué

Irwin Vincent, 19 ans, employé à la
"Union Slave Mill," a été tué instan-
tément d'un coup de revolver, au Can-
nal Harvey, paroisse Jefferson, par E.
E. Fritoux, officier spécial du chemin
de fer "Southern Pacific." Fritoux a
été arrêté et écroué. Fritoux avait
chassé plusieurs chemineaux, qui se
réfugiaient dans un wagon de chemin
de fer, chargé de bois. Un inconnu lui
lança des morceaux de bois, de l'autre
côté de la voie, et il entendit quelqu'un
s'écrier: "Maintenant nous le tenons."
Comme il faisait très noir, M. Fritoux,
supposa qu'on allait l'attaquer, et croyant
sa vie en danger, fit feu dans la di-
rection d'où partait la voix. Le pro-
jetile atteignit et tua le jeune Vincent,
qui passait avec des amis, se dirigeant
vers le Canal Harvey.

L'affaire Haas

Edmund L. Haas, accusé d'avoir cam-
briolé le tronc à l'église Mater Dolorosa,
et d'avoir assailli le Rév. Père Francis
Prim, avec un tourne-vis, le 20 no-
vembre, a comparu devant le juge
Baker, de la Cour Criminelle de District.
L'accusé pour prouver un alibi, a fait
venir de St. Paul, Minn., un nommé M.
Vremberg, qui dans son témoignage a
dit avoir causé avec Haas, à St. Paul,
le 18 et 19 novembre. A l'examen pré-
liminaire le Rév. Père Prim, avait pos-
itivement identifié Haas, comme celui
qui l'avait assailli. Plusieurs jours
après le vol à l'église, Haas avait été
arrêté au moment où il essayait de
cambrioler une boîte de téléphone,
dans un établissement de la rue Baronne.
Le témoignage de Vremberg a été
pris, parce qu'il ne pouvait pas rester
à la Nouvelle-Orléans jusqu'au jour de
l'instruction du procès de Haas.

Drame sanglant

Leland Gill, jeune fermier de la pa-
roisse Tangipahoa, a été transporté à
l'hôpital de la Charité, hier matin,
crièvement blessé à la poitrine, d'un
coup de revolver. Le jeune homme
avait été blessé par Young Dykes, fer-
mier, âgé de 55 ans, au cours d'une
querelle à la sortie d'un bal pris d'AM-
telle. Gill a fait la déposition suivante,
à la police: "Je causais avec mon
beau-frère en dehors de la salle de bal,
lorsque Dykes, en état d'ivresse, a fait
feu sur moi, sans provocation."

Procès

Dans le procès de Mme Jessie F.
Hirsch vs. William T. Jay, de la Nou-
velle-Orléans, devant la Cour des
Etats-Unis, pour dommages de \$25,000,
le jury ne s'est pas accordé. Dans la
pétition déposée en cour, Mme Hirsch
déclarait avoir été maltraitée par M.
Jay. Le mari de Mme Hirsch, intenté
également un procès en dommages pour
\$20,000 contre M. Jay, pour avoir atta-
qué sa femme durant son absence.

La Vérité sur
le Catarrhe

DITE TRÈS SIMPLEMENT

Pas d'appareils, Inhalateurs, Ougrements,
Lotions, Drogues Dangereuses,
Fumée ou Electricité.

Guérit Nuit et Jour

C'est une nouvelle manière. Quelque chose
d'absolument différent. Pas de lotions, dou-
bles, ou onguents qui rendent malade. Pas de
vaporisateur ou appareils d'aucune sorte. Rien
à fumer ou à inhaler. Pas de vapeur, friction,
ou injections. Pas d'électricité ou vibration
ou massage. Pas de poudres; pas d'émul-
sions, inutile de rester à la maison. Rien de



Je Suis Guéri Vous Pouvez L'être

Mon catarrhe était atroce et me rendait
l'existence insupportable. Il débarrassait mon
cerveau. Il détruisait ma santé et affaiblissait ma
volonté. Ma femme, et mes espérances me rendaient
un objet de répulsion pour mes amis et mes
parents qui me fixaient secrètement. Mon
habileté était repoussante, on m'évitait de tous
côtés. Je n'étais plus capable de goûter aucune
des joies de la vie. Mes facultés étaient atro-
phiées. Je glissais lentement vers la tombe
horrible maladie s'emparant de toutes mes
forces vitales. Mais j'ai trouvé un remède, et
je suis prêt à vous le faire connaître GRATU-
ITEMENT. Ecrivez-moi de suite.

Risque un son Séculement

N'envoyez pas d'argent. Simplement votre
nom et adresse sur une carte postale, disant:
"Mon cher Sam Katz: Si j'ai votre
catarrhe, et comment je puis guérir le mien."
C'est tout ce que vous avez à faire, je comprend-
rai, et je vous enverrai les informations complètes,
gratuitement, par la poste. Si vous n'avez pas
de carte postale, envoyez une lettre ordinaire,
avec un timbre. Je vous enverrai une lettre
d'aujourd'hui-même. Je ne tourne pas une
dépense sans avoir fait la demande de ce service.
Leur traitement qui peut faire pour vous ce
qu'il a fait pour moi.
S. KATZ, Suite C266, Chicago, Ill.
1225 avenue Michigan.

Conférence de M. Eugène Brieux

Membre de l'Académie française, don-
née à la Salle de l'Exposition
Hall le vendredi soir, 12
février 1915.

Deux sociétés littéraires appartenant
au groupe et au Cercle de l'Alliance
française, "l'Athénée louisianais" et
les "Causeries du Lundi" ont réuni,
hier au soir, dans la salle de l'Associa-
tion de Commerce, leurs adhérents,
ainsi que nombre de familles de la
Nouvelle-Orléans, pour entendre une
conférence de M. Eugène Brieux, mem-
bre de l'Académie française.

La soirée a débuté par deux mor-
ceaux de musique dont nous parlerons
plus loin. A la suite de ce préambule
artistique, M. Bussiére Rouen, prési-
dent de l'Athénée Louisianais, en quel-
ques phrases très heureuses, a présen-
té à l'auditoire le conférencier annon-
cé, M. Eugène Brieux, dont il a fait l'é-
loge, en termes appropriés à la cir-
constance et d'ailleurs justifiés par le
caractère et le talent de l'éminent au-
teur. M. Bussiére Rouen n'a eu garde
de perdre cette occasion de rappeler à
l'assistance l'attention et les efforts
apportés par les deux sociétés, dans
tout ce qui peut contribuer au main-
tien et à la culture, de jour en jour
plus développée en Louisiane, de la
langue française et de remercier leurs
adhérents du concours empressé qu'ils
ne cessent de lui prêter dans l'intérêt
du but à atteindre.

M. Brieux est très applaudi, aussitôt
qu'il se lève pour prendre la parole,
devant une salle élégante et absolu-
ment comble. L'auditoire devait cet
honneur spontané à un auteur dramati-
que qui n'est pas simplement l'un
quelconque des quarante Immortels.
Rattachant le théâtre contemporain à
la chaîne ouverte, vers le milieu du
siècle dernier, par Emile Augier et
Alexandre Dumas fils, M. Eugène
Brieux a compris qu'il existe de vastes
causes sociales derrière les plus
simples destinées privées, et qu'entre-
voir ces causes, l'écrivain le peut et
même il le doit, s'il veut donner de la
portée à son œuvre. M. Brieux a senti
qu'il n'a pas à résoudre les questions
qu'il soulève, qu'on n'attend pas de lui
qu'il nous apporte un système tout
fait et savamment coordonné, tel que
la pièce à thèse, qui a presque toujours
cet inconvénient de substituer à l'ex-
pression souple et concrète de la vie
la raideur de combinaisons mathéma-
tiques. De tout temps, M. Brieux a eu
le mérite de comprendre ainsi son de-
voir d'auteur dramatique. Dans toutes
ses pièces, il a abordé avec fran-
chise, traité avec honnêteté et bon sens
des questions morales et sociales qui
méritaient d'être mises à la scène.

M. Brieux a ouvert sa conférence en
s'arrêtant, un moment, sur cette ap-
préciation que, pendant deux siècles,
la langue française a été par excellence
la langue aristocratique, et que, l'Académie
française ayant pour mission de
veiller sur ses traditions et ses déve-
loppements, il appartenait précisément
à l'orateur d'apporter, avant tout, aux
Sociétés littéraires de la Nouvelle-Orléans
le salut de l'Académie française.
Abordant son sujet, M. Brieux a com-
mençé par déclarer, — et c'était là le
thème de sa conférence, — qu'à son
sens il n'y avait pas de règle établie
pour faire une pièce de théâtre; qu'il
ne connaissait, sur ce point, que deux
principes méritant d'être retenus, les-
quels étaient professés sous la forme
suivante: le premier, consistant à dire,
avec Ferdinand Brunetière, que le
spectacle est la manifestation d'une
volonté qui se déploie; le second, celui
de Goethe, disant que, dans la matière
d'une pièce de théâtre, il faut voir un
conflit, qu'il s'agit de pousser jusqu'à
ses dernières limites, jusqu'à la crise.
Ces deux principes, M. Brieux les a ré-
sumés dans cette formule unique que
la littérature dramatique étant un art
mystérieux, il fallait n'altérer aucun
détail et avoir l'esprit porté à la
synthèse, non pas à l'analyse. A l'ap-
pui de sa démonstration, le conféren-
cier a pris, comme exemple, "Le maître
de forges" et "Le tour du monde en
80 jours." Dans le même ordre d'idées,
M. Brieux a été amené à citer d'autres
pièces du répertoire français, entr'au-
tres "La maltré légitime" et "La
jeunesse de Louis XIV" et, à cette oc-
casion, il nous a montré tout ce que la
littérature dramatique et son applica-
tion pratique au théâtre comportaient
successivement de curieux aperçus sur
l'esprit, les dispositions et les préoc-
cupations de l'auteur, du directeur, des
acteurs, des actrices, avant et pendant
les répétitions, sur les répétitions elles-
mêmes, ainsi que sur le personnel gé-
néralement attaché à ces sortes d'ex-
ploitations industrielles. M. Brieux l'a
fait, moins sous la forme d'une confé-
rence que sous celle d'une causerie fa-
milière, conduite avec une fine bon-
homie, et parsemée d'une série d'anec-
dotes qui avaient pour effet, à chaque
instant, de soulever l'enthousiasme de
l'auditoire.

Reprenant la partie technique de son
sujet, M. Brieux a appris à ses audi-
teurs ce que c'est que le Théâtre Li-
bre, en d'autres termes le théâtre so-
cial de Paris, fondé en 1887, tel que l'a
conçu et exécuté son créateur, André
Antoine, à l'initiative et aux efforts de
qui il a rendu, avec autant de justesse
que de justice, le tribut d'éloges que
mérite, en effet, cette création qui, in-
augurée en 1887, sous le nom de "Thé-
âtre Antoine," a continué à donner ac-
cès à la scène à des vocations littérai-
res et artistiques qui, autrement et en
présence de coutumes surannées, eus-
sent été à peu près incapables de ja-

mais se produire. Ce n'est pas d'ail-
leurs sans un certain sentiment de gra-
titude envers l'institution que M.
Brieux s'est rappelé hier de l'accueil
fait jadis à une de ses pièces "Blan-
chette," reçue au Théâtre Libre, où
elle a été interprétée par Jeanne Dulac-
Partant de là, M. Brieux a expliqué
comment il fallait voir, dans l'âme de
la foule qui se presse au théâtre, une
âme collective, et se rendre compte, dès
lors, comment le théâtre est capable de
faire, ou beaucoup de bien, ou beau-
coup de mal. Il peut surtout faire
beaucoup de mal partout où l'on est
d'instinct, à ce qu'il semble, si disposé
à se dénigrer mutuellement, comme
c'est le cas en France, à ce point que
les Etrangers ne nous reconnaissent
pas, quand ils se bornent à nous juger
d'après ce que, le plus souvent très à
fort, nos romans et nos pièces de thé-
âtre prétendent leur apprendre de nos
mœurs et de nos tendances. Nous
avons en France, ajoute M. Brieux, un
grand défaut, c'est celui de tenir gé-
néralement notre maison fermée aux
Etrangers, ainsi mis hors d'état de
s'assurer par eux mêmes, au contact
de notre foyer domestique, de la mor-
talité de notre race et des belles qua-
lités qui la distinguent. Pour quicon-
que en avait pu douter jusqu'ici, le
spectacle offert par la France, depuis 6
mois, est fait, toutefois, pour démentir
les Etrangers les plus défavorablement
prévenus contre nous. Nous ne som-
mes pas des dégénérés. Nous mon-
trons au monde, étonné de tant d'ac-
tion, tout ce que le patriotisme et le
sublime inspire à une nation décidée à
ne pas mourir. Voyez nos soldats à la
tranchée et au feu; voyez la résigna-
tion ainsi que l'esprit de résistance et
de sacrifices du reste de notre popu-
lation et jugez, ensuite, par vous
mêmes." Et ici, pour montrer ce senti-
ment de fervente solidarité qui unit
aujourd'hui toutes les classes de la
société française, M. Brieux signale à
ses auditeurs, entr'autres particulari-
tés, la nature des relations établies en-
tre l'intérieur de la France et le front
de combat, et parle notamment de la
création ainsi que du fonctionnement
d'un journal organisé par le gouverne-
ment, sous le titre de "Bulletin des
armées de la République," pour tenir
les militaires au courant de tout ce qui,
au milieu de leurs épreuves, est capa-
ble de les intéresser et de soutenir
leur courage ainsi que leur confiance.
Les écrivains les plus distingués
fournissent leur contribution à cette
publication; et c'est ainsi que M.
Brieux se sent amené à lire à l'assis-
tance une lettre de lui, publiée dans la
feuille dont il s'agit et que, déjà, les
lecteurs de "L'Abéille" ont trouvée
dans un des derniers numéros du
journal. Cette lettre est adressée, par son
auteur, au soldat sans famille, à ce-
lui qui ne se bat, ni pour le passé, ni
pour le présent. M. Brieux lui expli-
que qu'il se bat pour l'avenir, qu'il se
bat pour l'orgueil de celle qui sera
appelée, un jour, à devenir sa femme
et de leur progéniture commune; qu'il
se bat, ensuite, pour l'honneur de l'hu-
manité, pour la liberté et l'indépen-
dence nationale, et que c'est là un
idéal qui n'est inférieure à aucun autre,
si élevé et si pur soit-il.

Cette lettre, d'un style simple, sobre,
touchant jusqu'aux larmes, comment
n'aurait-elle pas au cœur du soldat et
de lui inspirerait-ils pas le sentiment
de Tancrède, "A tous les cœurs bien
nés, que la Patrie est chère?" Cette
lecture, faite avec une émotion conti-
nue par l'auteur lui-même, et qui em-
prunte à ce détail une sorte de consé-
cration historique, a été écoutée avec
une religieuse attention. Et il faut
croire qu'il se trouvait, en grand nom-
bre, dans la salle, des Français de nais-
sance, des Français de souvenir et des
auditeurs sympathiques à la cause
évoquée avec autant d'à-propos, si
nous devons en juger par les applau-
dissements frénétiques qui ont salué
cette péroraison de l'orateur.

La conférence de M. Brieux avait été
précédée de deux morceaux de musi-
que, exécutés au piano par Mm.
Wehrman Schaeffner, avec le talent
qu'on lui connaît. C'étaient une "Ro-
mance sans paroles," de Mendelssohn,
et une valse de Chopin.

A la suite de la conférence, l'assis-
tance a entendu, de la même artiste,
un Scherzo, de Chopin, puis un duo
"Le finale de la Sonate" de Godard,
pour l'exécution desquels elle était ac-
compagnée, sur le violon, par M. Henry
Wehrman.

N'est également fait entendre Mm.
Bennett Moore, qui a successivement
chanté "La prière de la Tosca" de Pur-
cini et la "Chanson de l'Alouette"
de Lalo. Les trois artistes ont été unani-
mement applaudis de toute la salle.

Pour terminer, M. Ferrand, consul
général de France, a remercié M. Eu-
gène Brieux de sa conférence, et les
Membres présents de la Société des
"Causeries du Lundi" de l'honneur que
lui ont fait ces dames en le nommant
Président de leur Société.

P. H. ERMONT.

TEMPERATURE

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Succes-
sieur de E. & L. Claudel, 918 rue du
Canal, Nouvelle-Orléans, Lae.
Samedi, 13 février 1915.
Fahrenheit Centigrade
7 heures du matin..... 66 17
Midi..... 68 18
3 p. m..... 70 19
6 p. m..... 72 20

Souscription en faveur de la
Croix Rouge en France

Par la Société de Secours Mutuels Les
Enfants de La France.

C'est avec plaisir que nous publions
la liste suivante.
Le montant sera envoyé au gouver-
nement français par M. Ferrand, con-
sul général de France, à la Nouvelle-
Orléans, pour être remis à la Croix-
Rouge:

Table listing names and donation amounts for the Red Cross subscription. Includes names like J. A. Buisson, J. H. Ketterer, etc.

Incendie

Des dégâts de \$450, ont été causés,
au cottage double 1217-1219 rue Cal-
houn, par un incendie.

AVIS SPECIAL

CARTE DE HARDER

A Mes Amis,
Je tiens de bonne source que mon arrestation
il y a quelques semaines pour une querelle
imaginaire, était une "trame ourdie" parceque
le montre trop d'antipathisme en politique, et
qu'il m'arrivera plus mauvais encore si je ne
cesse pas, la malveillance continuera juste-
ment, néanmoins, quelles qu'en puissent être
les conséquences.
L'affaire concernant la "trame ourdie" a été
un insuccès au jugement d'hier, mais les sol-
dats publications diffamatoires et scandaleu-
ses n'ont pas encore été mises en jugement
quoique je sois prêt pour l'épreuve depuis le
jour de la plainte.
W. M. C. HARDER.

DÉCÈS

MONLEZUN — Décédé, samedi, 13 février
1915, à 1:45 heures p. m., âgé de 56 ans et 11
mois, PIERRE I. MONLEZUN, époux de Maria
Lansolat, natif de France, et résident de cette
ville depuis plus de 25 ans.
Les parents, amis et connaissances des fa-
milles Monlezun, Lansolat et Despau, ainsi
que les officiers et membres de la Société
Française, sont respectueusement invités à as-
sister à ses funérailles, qui auront lieu LUNDI
15 février 1915, à 3 heures p. m. Le convoi
partira de sa dernière résidence, No. 832 rue
de l'Esplanade, coin Dauphine.
Enterrment au cimetière St. Louis No. 3,
rue de l'Esplanade.

Société Française de Bienfaisance et d'Assis-
tance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
Décédé, samedi, 13 février 1915, à 1:45 heu-
res p. m., âgé de 56 ans et 11 mois, le notaire
PIERRE I. MONLEZUN, natif de France.
Messieurs les membres de la société, et par-
ticulièrement ceux de la catégorie du mois
de février, sont priés d'assister à ses funé-
raires, qui auront lieu LUNDI, 15 février 1915,
à 3 heures p. m. Le convoi partira de sa der-
nière résidence, No. 832 rue de l'Esplanade,
coin Dauphine.
Le président, J. M. VERGNOLE.
Le secrétaire, JULES DE LAAGE.

CANEPA — Décédé, samedi, 13 février 1915,
à 1:45 heures p. m., âgé de 77 ans et 6 mois,
JOHN B. CANEPA, époux de Louise Ielpino,
natif de Gènes, Italie, et résident de cette ville
depuis plus de 20 ans.
Les parents, amis et connaissances des fa-
milles Canepa, Despau et Chéranut sont res-
pectueusement invités à assister à ses funé-
raires, qui auront lieu DIMANCHE, 14 février
1915, à 3 heures p. m. Le convoi partira de sa
dernière résidence, No. 86 rue de l'Esplanade,
coin Bourbon.
Enterrment au cimetière St. Louis No. 3,
rue de l'Esplanade.
Les journaux de Galveston et de Fort Worth,
Tex., et de St. Louis, Mo., sont priés de re-
produire cet avis.

LUMINAIS — Décédé, Jeudi, le 11 février
1915, à 2:45 p. m., à l'âge de 79 ans, ALEXAN-
DRE LUMINAIS, natif de la Paroisse St. Jean
Baptiste, et un résident de cette ville depuis
trente ans, époux de feu Céleste Trépanier.

VEUVE JACOB SCHOEN

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉRAIRES ET
EMBAUMEUR.
322 et 327 rue Bourgogne,
Entre Clouet et Louis, Nouvelle-Orléans.
GEO. C. RADEMACHER, Directeur.
Téléphone, Hemlock 662.
21juin-1an 0m

JACOB SCHOEN & SON

Embaumeurs et entrepreneurs de pom-
pes funèbres.
519 avenue des Champs-Élysées.
Phone 1500 et 1501, Hemlock.
176v-1an 0m

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes
Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

Advertisement for Jackson Bohemian Brew. Features a large logo for 'Jackson Bohemian Brew' and text: 'Essayez un Bock', 'Vous trouverez délicieuse la saveur de cette bonne vieille bière allemande...', 'Jackson Brewing Co. Nouvelle-Orléans.'